



## **LA FONDATION DU PATRIMOINE LANCE UNE SOUSCRIPTION EN FAVEUR DE LA RESTAURATION DU CHATEAU DE BEYNES**

**SIGNATURE DE LA CONVENTION LE MARDI 7 AVRIL 2009 A 11H  
A LA MAIRIE DE BEYNES**

responsable presse

Laurence Lévy

téléphone

00 33 (0)1 53 67 76 05

portable

00 33 (0)6 81 74 85 68

mail

laurence.levy@fondation-  
patrimoine.com

**La Fondation du Patrimoine, à travers sa délégation d'Ile-de-France, lance mercredi 7 avril prochain une campagne de mécénat populaire, afin de déclencher la première phase de restauration du Château médiéval de Beynes. Les travaux, d'un montant estimé à 517 000 euros HT, permettront d'ouvrir le site au public dès 2010. Si la souscription atteint au minimum 5% du montant des travaux, la Fondation du Patrimoine versera au projet une subvention directe financée sur ses fonds propres.**

**Les donateurs bénéficieront de la possibilité de déduire leur don de leur impôt (à hauteur de 66% de l'impôt sur le revenu pour les particuliers, et de 60% de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises). En outre, les redevables de l'ISF pourront affecter leurs dons au financement des travaux, et bénéficieront à ce titre d'une réduction d'ISF égale à 75% des versements effectués dans la limite de 50 000 €.**

### **Affectation de l'édifice**

La priorité donnée aux travaux est la réouverture du site au public, ainsi que la mise en place de panneaux historiques et pédagogiques, en créant un accès permanent libre, faisant de la rue traversante du château une sorte de jardin public à vocation patrimoniale. Le château fera l'objet de classes patrimoine, et d'animations culturelles.

### **Mise en œuvre des travaux**

Pour des raisons de compétence et de sécurité, certains travaux seront confiés à des professionnels. Cependant, afin d'inscrire le site dans une dynamique contemporaine, le projet permettra le développement d'actions de trois types :

- **des actions de formation** en direction des centres de formation en apprentissage, ou des lycées professionnels ou techniques ;
- **des projets d'insertion** à destination des rmistes
- **la création d'un centre d'interprétation du patrimoine**, lié au château et à son histoire.

### **A propos du Château de Beynes**

Inscrit depuis 1959 à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, le Château médiéval de Beynes, situé au cœur du village, remarquable par son architecture riche en remaniements d'envergure, est une ruine recouverte de végétation lorsqu'il est racheté par la commune en 1967. Situé à 40 km de

Paris, cité dans diverses publications, objet de mémoires, d'études et de fouilles, il est pourtant très peu connu du grand public, et reste à découvrir.

Etabli aux marches septentrionales de la seigneurie de Montfort, contrôlant la pénétration normande, puis anglaise vers Paris, ainsi qu'une des routes nord-sud reliant la vallée de la Loire à celle de la Seine, le château-fort de Beynes occupa une position stratégique déterminante à partir du XIIe, et sera utilisé comme casernement au XVe siècle. Au XVIe siècle, d'après commande de Diane de Poitiers et sur les plans de Philibert Delorme, il est transformé en château d'agrément, et devient un moyen pour ses propriétaires successifs, toujours proches du pouvoir royal – conseillers, favorites-, de se possessionner près de Paris, dans leur quête d'assise foncière et de titres nobiliaires. Il sera finalement démoli partiellement au XVIIIe siècle par ses propriétaires, la famille de Pontchartrain.

### **La Fondation du Patrimoine en quelques mots**

Créée par la loi du 2 juillet 1996, la Fondation du Patrimoine est un organisme privé indépendant à but non lucratif, reconnu d'utilité publique, qui vise à promouvoir la sauvegarde, la connaissance et la mise en valeur du patrimoine national, le plus souvent non protégé par l'État. La Fondation entend inscrire son action en faveur du patrimoine au service du développement local durable, en soutenant la création d'emplois ainsi que la formation et l'insertion professionnelle des jeunes. Sa ligne d'action s'articule autour d'une volonté forte d'agir en partenaire au service de projets présentant un intérêt patrimonial et social. Elle cherche plus largement à servir une noble ambition : celle de mobiliser et fédérer toutes les énergies (particuliers, entreprises, associations, collectivités publiques) désirant s'investir dans la défense et la valorisation du patrimoine.

La Fondation du Patrimoine lance, dans le cadre de conventions, des campagnes de mobilisation du mécénat populaire et du mécénat d'entreprise destinées à recueillir des dons pour financer un projet public. Les fonds collectés sont reversés au maître d'ouvrage (moins 3% de participation aux frais de gestion). Les donateurs, particuliers ou entreprises, reçoivent de la Fondation un reçu fiscal.

La Fondation du Patrimoine s'appuie sur un réseau de délégués régionaux et départementaux bénévoles, qui constitue la clef de voûte de son action sur le terrain.

En 2008, les 22 délégations régionales de la Fondation du Patrimoine ont soutenu 2130 projets, qui ont généré 169 millions de travaux, et ont permis de créer ou de préserver 4542 emplois dans le bâtiment (source INSEE).

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

### **FONDATION DU PATRIMOINE – DELEGATION ILE-DE-FRANCE**

23/25, rue Charles Fourier – 75013 Paris

**Tél.** : 00 (33) 1 53 67 76 06 - **Site** : [www.fondation-patrimoine.com](http://www.fondation-patrimoine.com)

### **MAIRIE DE BEYNES**

Hôtel de ville – Place du 8 mai 1945 – 78650 Beynes

**Tél.** : 00 (33) 1 34 91 06 20 - **Site** : [www.beynes.fr](http://www.beynes.fr) - **Contact** : [mairie@beynes.fr](mailto:mairie@beynes.fr)

**Sophie Sauter** - adjointe au maire, déléguée à l'action culturelle :

**Tél.** : 00 (33) 6 80 21 12 75 – **Mail** : [sophie.sauter@free.fr](mailto:sophie.sauter@free.fr)